

DOSSIER DE RENTREE DE L'ETUDIANT

Procédure inscription - Informations Rentrée 2018

Année d'étude : 1 ere Année

- PROCEDURE POUR ETABLIR LA PRE-INSCRIPTION

Etape 1: Avant la pré-inscription : S'acquitter de la C.V.E.C. (Contribution Vie étudiante et de Campus)

Démarche obligatoire auprès du CROUS: https://www.messervices.etudiant.gouv.fr

pour les étudiants boursiers ou non boursiers

Etape 2 : Avant même de saisir les données de pré-inscription, vous devrez **obligatoirement**

réaliser les tests de langue ELAO en ligne (voir Procédure mél)

Etape 3 : Pré-inscription à établir sur Coriandre et <u>documents à compléter et à déposer</u>

sur Coriandre du 13 juillet au 27 JUILLET 2018 12 h:

le site restera ouvert pour les retardataires du 21 août au 31 août 2018

Pièces à déposer en ligne

- Attestation de la C.V.E.C.
- Fiche Autorisation de soins
- Extrait d'acte de naissance
- Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
 ou à défaut une Attestation de recensement (uniquement pour les étudiants de nationalité française)
- Passeport + Visa pour étudiants étrangers hors Europe
- Attestation de responsabilité civile couvrant les dommages matériels et corporels pendant les périodes de stages obligatoires et facultatifs sur l'année universitaire 2018/2019 (lorsque votre contrat R.C. se renouvelle en cours d'année, merci d'envoyer la nouvelle attestation à l'adresse mél suivante : scolar@insa-toulouse.fr)
- Attestation d'attribution de bourse 2018/2019 si boursier
- <u>Certificat médical</u>: <u>à télécharger ici</u>, à remplir, à faire signer par votre médecin traitant et à déposer en ligne sur le site des pré-inscriptions, l'original est à remettre lors de votre 1^{er} cours d'E.P.S.
- Charte de non plagiat signée
- Relevé des notes du bac
- Autorisation d'envoi des relevés de notes aux parents

- Paiement des droits

Le montant des droits est à payer le jour de l'inscription.

Vous devez au préalable vous acquitter de la C.V.E.C. d'un montant de 90 € auprès du C.R.O.U.S.

COTISATION CVEC OBLIGATOIRE

Si vous devenez boursier en cours d'année, la C.V.E.C. sera remboursée directement par le C.R.O.U.S.

Les étudiants dont le dossier de bourse est en cours d'étude et qui n'auraient donc pas le jour de l'inscription une attestation de bourse, devront acquitter les droits de scolarité. Ils seront remboursés des droits au cours du 1er trimestre, s'ils ont obtenu entre temps la qualité de boursier. La démarche devra être effectuée auprès du Service Scolarité.

Si vous souhaitez un paiement échelonné en 3 fois (1^{er} paiement comptant), vous devez compléter l'imprimé «Mandat de prélèvement SEPA» et RIB à fournir.

Vous aurez aussi la possibilité de choisir le paiement en ligne par carte bleue en une seule fois ou en 3 fois lors de l'inscription.

A la rentrée, une carte d'étudiant MUT (accès à la restauration, au réseau des bibliothèques, au campus et aux bâtiments, et permettant d'inclure votre abonnement **TISSEO** (réseau métro-bus)) vous sera délivrée sur laquelle sera apposée votre photo prise au moment de l'inscription.

IZLI est un mode de paiement intégré à votre carte multi-services qui permet de payer de nombreux services dont le R.U. (Restaurant Universitaire).

Etape 4: Vous devez effectuer les tests de mathématiques obligatoirement avant la rentrée

L'accès se fait en 3 étapes (voir mail Consignes Tests de mathématiques)

- La sécurité sociale

A partir de cette année, pour bénéficier de l'assurance maladie obligatoire, un seul interlocuteur : la CPAM (Caisse Primaire de l'Assurance Maladie). L'affiliation est gratuite !

Lire impérativement le document joint au dossier :

« Réforme de l'assurance santé pour tous les étudiants »

- Organisation de la rentrée

1 - Inscriptions

Les dates d'inscription seront communiquées le jour de la rentrée lors de l'accueil.

Pour des informations plus pratiques, vous pouvez consulter, le livret d'accueil « INSA en poche » sur le lien suivant : https://www.calameo.com/read/00105768369208b877fd9

2 - Présentation de l'INSA

L'Administration, l'Amicale des Elèves et les Associations accueilleront les nouveaux élèves et présenteront l'INSA, les structures, le fonctionnement, les projets,

le Lundi 3 septembre à 8 H à l'Amphi Vinci (Bâtiment 20) pour les étudiants de 1^{ere} Année. Les intervenants répondront aux questions des étudiants.

CONSULTER TOUS LES DOCUMENTS DU DOSSIER DE RENTREE JOINT A CE MEL.

- Informations diverses

• Brochure des mutuelles étudiantes : Vous pouvez consulter les sites :

https://www.lmde.fr/ https://www.vittavi.fr/

Logements

Le service Scolarité n'est pas en mesure de vous renseigner sur les questions relatives à l'hébergement, merci de contacter directement :

- Promologis (7 résidences sur le campus de l'INSA Toulouse)
- le Service Hébergement si Résidence 1: INSA-CROUS R1 (pour les étudiants boursiers)

Le Service Enseignement sera fermé du 27 juillet au 19 Août 2018. Merci de ne pas envoyer de mél pendant cette période.

INSA Toulouse

<u>Service Scolarité - Recrutement 1^e Année</u>

135, avenue de Rangueil - 31077 TOULOUSE Cedex 4

Mél: preinscription@insa-toulouse.fr